

REVUE

Voltaire

19
2019

Voltaire,
du Rhin au Danube

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

19
2019

Voltaire, du Rhin au Danube

29 €

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2992-2

REVUE

voltaire

I. VOLTAIRE, DU RHIN AU DANUBE

Guillaume Métayer

Voltaire, du Rhin au Danube (XVIII^e-XIX^e siècles).
Introduction

Gérard Laudin

Les mutations de l'imperium vers un
gouvernement à la forme singulière : les *Annales
de l'Empire*

Myrtille Méricam-Bourdet

Voltaire face à la Réforme : (qu'est-ce) qui préside
aux destins de l'Allemagne ?

Renaud Bret-Vitoz

L'expérience théâtrale de Voltaire à Potsdam
et Berlin : autour du *Duc d'Alençon, ou les Frères
ennemis*

Daniele Maira et Lisa Kemper

Traductions allemandes et survivances germa-
niques de *La Henriade*

Jean Boutan

Voltaire et Hněvkovský : *La Pucelle* sur les bords
de la Vltava

Olga Penke

L'écho hongrois des contes et dialogues
philosophiques de Voltaire au XVIII^e siècle

Nicholas Cronk

Autour des *Lettres philosophiques* : la réponse de
Johann Gustav Reinbeck à la « Lettre sur Locke »

Sylvie Le Moël

Fécondité et apories du tropisme voltairien chez
Friedrich Heinrich Jacobi

Ritchie Robertson

Wieland : le « Voltaire allemand »

Linda Gil

Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne :
l'édition Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire
par la Société littéraire typographique

Guillaume Métayer

Penser la guerre. Clausewitz. Et Voltaire

II. INÉDITS ET DOCUMENTS

Nicholas Cronk

La correspondance de Voltaire : quelques
découvertes récentes concernant des
correspondants d'outre-Rhin

Édouard Langille

Un manuscrit du *Memorandum on the building
of the church at Ferney*, 25 mai 1761. « Mémoire
"inédit" de Voltaire

III. COMPTES RENDUS

IV. LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

Nicolas Morel

« Le Voltaire de Bleuchot » : un « Voltaire » parmi
d'autres ? Édition savante et réception sous la
Restauration

REVUE
Voltaire
n° 19 • 2019

Voltaire,
du Rhin au Danube

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2019
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0649-7

Mise en page et adaptation numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr
<http://pups.paris-sorbonne.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	5
Avant-propos	
Linda Gil & Russell Goulbourne	7

I

VOLTAIRE, DU RHIN AU DANUBE

Voltaire, du Rhin au Danube (xviii ^e -xix ^e siècles). Introduction	
Guillaume Métayer	11
Les mutations de l' <i>imperium</i> vers un gouvernement à la forme singulière : Les <i>Annales de l'Empire</i>	
Gérard Laudin	17
Voltaire face à la Réforme : (qu'est-ce) qui préside aux destins de l'Allemagne ?	
Myrtille Méricam-Bourdet	33
L'expérience théâtrale de Voltaire à Potsdam et Berlin : autour du <i>Duc d'Alençon</i> , ou <i>Les Frères ennemis</i>	
Renaud Bret-Vitoz	49
Traductions allemandes et survivances germaniques de <i>La Henriade</i>	
Daniele Maira & Lisa Kemper	63
Voltaire et Hněvkovský : <i>La Pucelle</i> sur les bords de la Vltava	
Jean Boutan.....	79
L'écho hongrois des contes et dialogues philosophiques de Voltaire au xviii ^e siècle	
Olga Penke	93
Autour des <i>Lettres philosophiques</i> : La réponse de Johann Gustav Reinbeck à la « Lettre sur Locke »	
Nicholas Cronk.....	109
Fécondité et apories du tropisme voltairien chez Friedrich Heinrich Jacobi	
Sylvie Le Moël	123
Wieland : le « Voltaire allemand »	
Ritchie Robertson.....	137
Imprimer et diffuser Voltaire en Allemagne : l'édition Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de Voltaire par la Société Littéraire Typographique	
Linda Gil.....	147
Penser la guerre. Clausewitz. Et Voltaire	
Guillaume Métayer	161

II
INÉDITS ET DOCUMENTS

La correspondance de Voltaire: Quelques découvertes récentes concernant des correspondants d'outre-Rhin Nicholas Cronk.....	179
Un manuscrit du <i>Memorandum on the building of the church at Ferney</i> , 25 mai 1761 « Mémoire "inédit" de Voltaire » Édouard Langille.....	187

III
COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 60A, <i>Nouveaux mélanges (1765)</i> , éd. Nicholas Cronk, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	201
4 <i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 60D, <i>Collection des lettres sur les miracles</i> , éd. Olivier Ferret et José-Michel Moureaux, Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	204
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 65B, <i>Les Singularités de la nature</i> , éd. Gerhardt Stenger, Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	206
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 144A-144B, <i>Corpus des notes marginales</i> , t. 9, <i>Spallanzani-Zeno</i> , éd. Natalia Elaguina; notes éditoriales par John Renwick, Gillian Pink <i>et al.</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	209
Kees van Strien, <i>Voltaire in Holland, 1746-1778</i> , Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », n° 62, 2016.....	217
Gillian Pink, <i>Voltaire à l'ouvrage</i> , Paris, CNRS éditions, 2018, 270 p.....	219
Antonio Gurrado, <i>La Religione dominante. Voltaire e le implicazioni politiche della teocrazia ebraica</i> , Catanzaro, Rubbettino, 2017.....	222
Voltaire, <i>Pensées, remarques et observations</i> , préface de Nicholas Cronk, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers rouges », 2018.....	225

IV
LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

« Le Voltaire de Beuchot » : un « Voltaire » parmi d'autres? Édition savante et réception sous la Restauration Nicolas Morel.....	229
Agenda de la SEV.....	239

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- Bengesco Georges Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
- BnC *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs: t. 214; Voltaire*, éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
- BV M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, *Bibliothèque de Voltaire: catalogue des livres*, Moscou, 1961.
- CL Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
- CN *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
- D Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
- Dictionnaire général de Voltaire*
R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, H. Champion, 2003.
- Encyclopédie* *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication*, Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
- Ferney George R. Havens et Norman L. Torrey, *Voltaire's catalogue of his library at Ferney*, SVEC, n° 9 (1959).
- Fr. Manuscrits français (BnF).
Inventaire Voltaire
J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
- κ84 *Œuvres complètes de Voltaire*, [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.
- M Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
- n.a.fr. Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV *Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
- OH Voltaire, *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.

- OUSE* *Oxford University Studies in the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation.
- SVEC* *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST* R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- W75G Voltaire, *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

III

Comptes rendus

Il existe un plaisir particulier que partagent les amateurs de littérature : la réception d'un nouveau volume des œuvres complètes de leur écrivain d'élection. Concernant Voltaire, les amateurs de belles-lettres et de beaux livres peuvent se réjouir, à chaque nouvelle livraison, de pouvoir redécouvrir les textes du philosophe de Ferney dans la luxueuse édition à couverture bleue préparée à Oxford.

Il faut saluer la parution de l'ensemble remarquable des écrits composant le troisième tome des *Nouveaux mélanges*, publiés dans la collection des *Œuvres complètes* de Voltaire. Le tome 60A rassemble trente-trois « petits chapitres », que Voltaire appelle volontiers ses « rogatons » : dialogues, notes, commentaires, fragments, précis, anecdotes, apologues, réponses, autant de modalités de la parole voltairienne, inscrites dans un dialogisme. Cette réédition des *Nouveaux mélanges* de 1765 prend tout son sens à la lumière des éléments d'histoire de la composition de ce recueil, dont la structure résulte d'un travail méticuleux. Imprimés à Genève dans l'atelier Cramer, ces *Nouveaux mélanges* sont en grande partie l'initiative du seul imprimeur. Le troisième tome, lui, résulte davantage de la collaboration de Voltaire, qui a fourni nombre d'inédits destinés à faire pièce aux accusations de simple recyclage.

Il s'agit là, comme le montre bien Nicholas Cronk dans une riche introduction, grâce à une chronologie serrée et aux apports de la bibliographie matérielle, d'un recueil original, dont chaque élément s'agence dans une composition suivie. La réception a pourtant peu salué cet ouvrage malgré un succès éditorial et commercial indéniable. Peu de journaux se sont risqués, en raison de la censure, à rendre compte de cette publication. Seul Grimm, dans la *Correspondance littéraire*, a signalé son intérêt et son originalité. Délaissé ensuite par la critique, il a rapidement été démantelé par les premiers éditeurs posthumes des *Œuvres complètes* de Voltaire, les éditeurs de Kehl, qui ont recyclé tous ces « petits chapitres » en autant d'articles ou de sections d'articles du grand *Dictionnaire philosophique* recomposé. Le recueil original du troisième tome des *Nouveaux mélanges* connaît là sa première réédition et, à ce titre, mérite toute notre attention.

Il présente un cas particulièrement complexe de bibliographie matérielle : les exemplaires conservés présentent des variantes typographiques et textuelles, suggérant pas moins de dix émissions distinctes. Reconstituer l'histoire de la publication de ces *Nouveaux mélanges* représente une véritable gageure et permet d'éclairer tout un pan des relations de Voltaire avec son imprimeur Cramer, mais aussi de ressaisir un Voltaire au travail, incessamment occupé à écrire de nouveaux textes de combat, préoccupé par la diffusion de ses écrits, soucieux des détails de la réalisation typographique, en quête de la meilleure

édition possible. Cette énergie que Voltaire met au service de son combat contre l'Infâme est le prélude, ou l'écho, d'autres écrits de plus grande envergure, comme le rappelle justement Olivier Ferret dans la préface générale. Voltaire y décline ses grandes préoccupations, au mitan de la décennie la plus combative de sa carrière, celle des années 1760 : les affaires judiciaires, les troubles politiques de Genève et, plus globalement, la guerre qu'il mène contre l'Infâme. Olivier Ferret insiste notamment sur la parenté de ces écrits avec l'entreprise du *Dictionnaire philosophique*, montrant comment s'organise le recyclage des écrits voltairiens à la lumière de l'évolution des enjeux philosophiques : à cet égard, le positionnement voltairien contre l'athéisme révèle la portée nouvelle des attaques contre l'Infâme. La parodie biblique, qui structurait stratégiquement les écrits du patriarche, tend à laisser place à d'autres modèles culturels, à d'autres références littéraires, signe d'un éclatement de la parole et de la poétique voltairiennes.

202

Cette réalisation éditoriale rassemble des écrits célèbres, comme la facétie intitulée *De l'horrible danger de la lecture* ou l'*Apologie de la fable*, mais nous permet également de redécouvrir des textes moins connus, tels le chapitre *Des ignorances*, *De la liberté d'imprimer* ou encore *De la frivolité*. Pas moins de seize collaborateurs ont contribué à cette édition critique, faisant de ce volume un modèle du travail d'équipe qui caractérise depuis de nombreuses années les publications de la Voltaire Foundation. David Williams, professeur émérite de l'université de Sheffield, et le jeune chercheur portugais Helder Mendes Baiao sont, à eux seuls, responsables de l'édition de près d'un tiers des textes. David Adams, Jean Dagen, Jacqueline Marchand, Basil Guy, François Moureau, Gerhardt Stenger, Diana Guiragossian-Carr, Jacqueline Hellegouarc'h, Jean-Alexandre Perras, Haydn Mason, Myrtille Méricam-Bourdet, Michel Mervaud, Simon Davies et Nicholas Cronk ont eux aussi contribué à cette édition collaborative et critique, par l'établissement, l'introduction et l'annotation des textes. Comme toujours, l'équipe associe chercheurs anglo-saxons et francophones mais, cette fois, pour assurer l'unité du volume, seul le français a été utilisé. Des outils bibliographiques, des tableaux récapitulatifs, des illustrations donnant à voir des éléments de la bibliographie matérielle, ainsi que plusieurs index complètent utilement l'ensemble et fournissent au lecteur de nombreuses modalités d'entrée dans ce volume dense et magnifiquement présenté.

Ces mélanges constituent une invitation à pénétrer dans le laboratoire de Ferney, où Voltaire élabore sa poétique au fil d'une inventivité et d'une réactivité sans cesse renouvelées. Une certaine critique a beau jeu de l'accuser de se répéter, de radoter. Face aux préjugés, à l'ignorance, à l'indifférence d'hier et d'aujourd'hui, ses écrits appellent le lecteur à oser penser par lui-même, en l'emportant dans un tourbillon énonciatif dynamique. Ces mélanges sont aussi

un manifeste de la liberté de l'écrivain, liberté formelle, liberté de ton, liberté de penser et d'imprimer. Dans ces « petits chapitres », proches parfois de l'essai, du pamphlet, du morceau de bravoure, Voltaire mobilise toutes les ressources littéraires et mêle les voix pour mieux masquer l'attaque dont ils sont porteurs, contre les bigots, les financiers, les censeurs ou encore les mangeurs de viande. Nicholas Cronk, dans l'introduction au volume, rend bien compte de ces enjeux à la fois poétiques et politiques. Il restitue efficacement, comme Olivier Ferret avant lui, la valeur poétique et éditoriale de cette catégorie des mélanges.

L'auteur n'en est pas à son coup d'essai. Dès 1738, inaugurant une longue tradition, les mélanges offrent une stratégie permettant de ruser avec la censure. À l'origine, ils contenaient essentiellement les *Lettres philosophiques*. C'est un moyen plus discret d'éditer, de façon dissimulée, l'œuvre condamnée par le parlement de Paris à sa première parution, en 1734. Pour Voltaire, la catégorie des mélanges constitua donc une parade, une stratégie éditoriale destinée à publier de façon relativement discrète des écrits dont le titre, à lui seul, aurait pu attirer l'attention des censeurs. Mais cette catégorie suggère aussi la grande variété formelle des écrits classés dans les mélanges. Dans les *Mémoires historiques pour le siècle courant*, un périodique hollandais, l'édition de 1739, réalisée elle aussi, comme la précédente, à Amsterdam, par les imprimeurs Ledet et Desbordes, est annoncée dans la livraison de juillet 1739, comme « un mélange très curieux de pièces détachées, tant en vers qu'en prose, sur toute sorte de sujets et particulièrement sur des matières de morale et de philosophie, dans lesquelles on verra une liberté à laquelle les auteurs français sont peu accoutumés¹ », définition tout à fait juste de l'originalité de la poétique voltairienne des mélanges. L'usage récurrent de cette catégorie signale, déjà du vivant du Voltaire, la complexité de son corpus, son extrême variété générique, l'existence de textes pour lesquels il n'existe pas encore de catégorie précise, entre philosophie et littérature, entre dialogue et essai, entre histoire et fiction, entre prose et poésie. Les tentatives éditoriales posthumes, qui ont nié la poétique des recueils de mélanges en les démantelant, ont montré leurs limites. On ne peut que se réjouir de retrouver, grâce à cette réédition, la composition du recueil voltairien, qui nous permet de relire ces textes dans toute la richesse et la saveur de leur agencement original.

Linda Gil

Université Paul-Valéry Montpellier III

1 *Mémoires historiques pour le siècle courant, où l'on voit ce qui s'est passé de plus intéressant dans toutes les cours pendant le mois de mai, 1739*, Amsterdam, chez Étienne Ledet & Compagnie, 1739, p. 118.

Ce beau volume offre l'édition de référence attendue d'un ouvrage qu'on a pris souvent l'habitude de dénommer par un titre en fin de compte sujet à caution, et dont le caractère hétérogène a longtemps dissuadé d'aller voir précisément les enjeux qu'il recouvrait, l'histoire éditoriale complexe qu'il cachait et le plaisir de lecture qu'il pouvait causer. C'est en effet sous l'intitulé de *Questions sur les miracles* qu'il y est fait référence assez communément, et le moindre mérite de cette édition n'est pas de le présenter enfin sous son titre véritable.

204 En fait, la question du titre n'est pas anodine : pour une œuvre aussi peu préméditée que celle-là, née des circonstances, par morceaux détachés, dans le feu de l'actualité, puis se structurant presque malgré elle au cours d'une histoire éditoriale remarquablement polémique, ce titre de *Collection*, venue de l'édition de référence choisie avec discernement par les éditeurs (« 65N-2 »), qualifie le mieux sans doute ce qui se présente à peine comme une entité achevée ou isolée, mais sous la forme labile d'une joyeuse déambulation dans quelques procédés et obsessions voltairiens en forme de lettres. On peut rendre hommage au travail des éditeurs qui ont réussi à rendre parfaitement compte de l'épaisseur éditoriale du texte et de sa dimension proprement littéraire : il fallait pour cela autant de connaissances sur Voltaire polémiste que sur le contexte précis de l'époque de Ferney. Cela désigne d'emblée les qualités de nos deux éditeurs, bien connus des lecteurs des *OCV* : ce n'est pas sans un sentiment mêlé de gratitude et de tristesse qu'on lit là parmi les derniers travaux du regretté José-Michel Moureaux. Olivier Ferret y a apporté sa patte et a permis de mener cette entreprise indispensable à terme.

Une ample introduction (p. 1-141) s'attèle tout d'abord à une tâche essentielle : reconstituer, grâce à une étude scrupuleuse, facilitée par l'existence du « recueil Jallabert » (recueil factice conservé à la Bibliothèque de Genève avec commentaires manuscrits), la chronologie précise de la publication de ces brochures de quelques dizaines de pages, qui s'est étalée sur une période de six mois, de juillet 1765 à janvier 1766, donnant un premier état du texte, qui ne sera pas exactement celui de la *Collection* qui les rassemble, et qui prend donc primitivement la forme, pour employer la tournure dénigrante de John Turberville Needham, d'une « suite de brochures à six deniers » (p. 9). Le point de départ : répliquer au pasteur David Claparède, qui vient de répliquer lui-même aux *Lettres de la montagne* de Rousseau, et spécifiquement à celle qui traite des miracles. Voltaire s'immisce dans ce débat pour ajouter sa voix, dans un jeu parodique burlesque de « proposant ». Matière amusante mais mince qui ne se serait pas soutenue longtemps s'il n'y avait eu d'autres rebondissements plaisants : Needham se mêle imprudemment au débat et voilà Voltaire qui

met en joue l'une de ses cibles favorites dont il fera « l'anguillard » dans un travestissement sans complexe. L'apologiste s'est cru présomptueusement capable de persifler et reçoit en réplique une leçon magistrale de parodie à charge. Autre rebondissement, toujours dans le périmètre très circonscrit des affaires suisses, le cas du citoyen Covelle, qui a refusé la genuflexion devant le Conseil genevois et se retrouve le champion des laïcs réformateurs face aux conservateurs. Bref, Voltaire s'amuse et fait rire, même sa cible Needham, et en profite pour égratigner Rousseau sous prétexte de s'émouvoir de son sort lors de la lapidation de Môtiers-Travers et des attaques de Montmolin : les éditeurs montrent de manière convaincante le traitement ambigu, pour ne pas dire suspect que Voltaire engage contre Jean-Jacques, au moment même, pourtant, d'une convergence apparente des luttes avec la publication par le patriarche dans le recueil d'un extrait de la « Profession de foi du vicaire savoyard » (on peut regretter que ne soit pas fait allusion ici à la publication du même texte dans le *Recueil nécessaire* à la même période).

La nécessité du recueil naît à la fois d'une attente des correspondants de Voltaire, notamment la duchesse de Saxe-Gotha, pour suivre cette variation dans son intégralité, et du besoin de répliquer à Needham, qui est opiniâtre et ne désarme pas. C'est la raison de l'édition de 1765 (« 65N »), étape décisive, qui, par un jeu très bien décrit et détaillé d'ajouts et de suppression, d'avertissements et d'aménagements subtils, insuffle une dynamique d'ensemble à ce qui n'était qu'une simple chronique réjouissante.

L'analyse des enjeux du texte parcourt ensuite les modalités voltairiennes de la critique religieuse, de la polémique avec Needham, de l'usage offensif des voix et des notes : autant d'éléments qui font la saveur du texte. Mais l'analyse met justement en valeur, en conclusion, la portée politique de cet écrit : il se présente, avec ses dernières lettres en particulier, comme une défense sans faille de la liberté d'expression, prise comme étalon des libertés publiques.

Une des grandes vertus de ce travail éditorial est d'opérer un partage très net entre les éditions du recueil, et d'y distinguer de modalités polémiques auxquelles on a peu prêté attention jusqu'à présent. Ainsi, le choix du texte de référence entraîne la suspicion légitime sur l'édition de 1767 (« 67G ») portant le lieu (fictif) de « Genève » (en fait de Hollande plus vraisemblablement) qui semble être faite à l'initiative de Needham lui-même. L'hypothèse, d'une haute probabilité, est remarquablement étayée et ouvre sur une série étonnante, puisque Needham serait aussi l'artisan de l'édition de 1769 (« 69 ») : on voit là se profiler ce qui est également sensible dans l'édition de la correspondance avec l'évêque Jean-Pierre Biord (voir *OCV*, t. 70B), à savoir la prolifération éditoriale sous influence polémique qui brouille parfois les repères de l'autorité du texte, mis en avant autant, mais différemment, par son auteur véritable

que par sa cible principale. C'est un phénomène éditorial dont les écrits de Voltaire donnent plusieurs fois l'exemple et qui mériterait qu'on s'y attarde en tant que tel.

Sur des bases si solides, on entre dans la lecture de la *Collection* (p. 142-397) en toute confiance et bien armé pour en apprécier le sel. Il est à peine besoin de mentionner que l'appareil critique du texte est à l'aune de la qualité de l'introduction : exhaustive, efficace et utile.

Cette édition révèle un texte d'une complexité masquée par sa truculence, un texte plus ambitieux que son apparence enjouée ne le laisse entendre, et qui montre un Voltaire polémique et politique, sachant susciter une effervescence éditoriale, dont il sort finalement vainqueur.

Alain Sandrier

Université de Caen Normandie

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 65B, *Les Singularités de la nature*, éd. Gerhardt Stenger, Oxford, Voltaire Foundation, 2017, xxii + 384 p.

Le volume 65B des *Œuvres complètes de Voltaire* rassemble les textes que l'auteur consacra en 1768 aux sciences de la nature naissantes au XVIII^e siècle : *Les Colimaçons du révérend père l'Escarbotier* (éd. Gerhardt Stenger et Jean Mayer) et, surtout, *Les Singularités de la nature* (éd. Gerhardt Stenger) qui donnent son titre à l'ensemble de la publication. On ne peut que saluer l'édition de deux textes qui, tout en complétant l'ambitieux projet éditorial que sont les *Œuvres complètes*, mettent en valeur des écrits longtemps considérés comme mineurs, notamment en raison de leur sujet (les idées voltairiennes à propos des sciences de la nature) et de l'image que la critique a pu attribuer à leur auteur dans ce contexte particulier : celle d'un penseur somme toute de second rang, surtout quand on le compare à d'autres acteurs des Lumières françaises tels que Diderot ou Buffon.

C'est le premier but que Gerhardt Stenger donne à l'importante introduction qui précède l'édition des deux textes, « Voltaire "naturaliste" » : s'il affirme ne pas vouloir instruire de « procès en réhabilitation » de l'auteur (p. 15), il entend du moins montrer la pertinence de certaines de ses positions dans le contexte des sciences de la nature naissantes. Partant du constat que la place que l'historiographie des Lumières accorde à Voltaire dans le débat scientifique repose davantage sur une série de préjugés devenus avec le temps normatifs que sur la lecture systématique de ses œuvres, la première partie de l'introduction (« Voltaire homme de science ») procède d'abord à une mise en perspective épistémologique, puis à une analyse minutieuse des domaines dans lesquels le

travail de Voltaire mérite d'être considéré avec plus d'attention. À la lumière de travaux récents, Gerhardt Stenger procède donc à un réexamen en forme de la place qu'occupe Voltaire dans les débats scientifiques de son temps à travers trois grandes problématiques qui imprègnent la pensée du siècle des Lumières et qui structurent le reste de l'introduction : les sciences du vivant (p. 17), « l'anthropologie raciale » (l'épineuse question de l'origine et de la hiérarchie des races chez Voltaire, p. 38), et les sciences de la Terre (p. 50).

Sur un premier point, on est bien obligés de suivre Gerhardt Stenger : la culture scientifique de Voltaire ne saurait être contestée. Non seulement le philosophe entretient un contact direct et régulier avec de nombreux savants de son temps mais il s'intéresse aussi à la pratique scientifique : preuve en est le cabinet de physique installé par ses soins à Cirey et qui lui permet (et surtout à Émilie du Châtelet) d'assouvir sa curiosité pour les sciences, ou encore ses expériences sur les limaçons, qui constituent le point de départ des deux textes édités. De même, nous ne pouvons que souscrire à l'idée que la justesse des hypothèses scientifiques avancées par les auteurs du XVIII^e siècle ne peut être appréciée à la lumière de leur confirmation par des découvertes postérieures. Les arguments avancés par Buffon au sujet de l'historicité de la nature ou par Diderot sur la nécessaire transformation de la matière ne reposent pas toujours sur une assise épistémologique plus solide que celle qui sous-tend les thèses fixistes de Voltaire. Au contraire : l'introduction nous rappelle que certaines des remarques proposées par le philosophe de Ferney, comme ses expériences sur les limaçons ou certaines des observations géologiques sur lesquelles il fonde son opposition aux idées actualistes à l'origine du renouveau des sciences de la Terre, s'avèreront plus justes que beaucoup des idées avancées par ses détracteurs. Or, si l'on entend défendre le nom d'un Voltaire « naturaliste » selon le critère d'une confirmation scientifique *a posteriori*, le même principe doit s'appliquer aussi au travail du philosophe et nous inviter à une lecture sans doute plus nuancée de la justesse de ces observations.

La première partie de l'introduction rappelle le cadre épistémique sous-jacent à la position de Voltaire : son attachement au modèle cosmologique de Newton, et, surtout, au modèle du « Dieu horloger », créateur des différentes structures naturelles, garant de l'ordre de l'univers et de la régularité des lois qui le régissent. Les autres parties de l'introduction illustrent comment ces principes se confirment, non seulement dans *Les Singularités de la nature*, mais dans l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, malgré quelques légères inflexions tardives et jamais substantielles. L'analyse est sur ce point convaincante : ce n'est pas une attitude fidéiste qui motive Voltaire, et Gerhardt Stenger a raison de revenir sur des jugements critiques qui, il y a quelques années, ont fini par occulter la place de Voltaire dans les débats scientifiques de son temps. Le déisme de Voltaire est

un choix essentiellement métaphysique : l'adoption d'une conception fixiste de l'univers, l'adhésion à une forme de finalisme modéré, le rejet de toute modification dans l'ordre et les structures de l'univers après la « chiquenaude » initiale qui imprègnent l'ensemble de son œuvre, ne traduisent en rien une quelconque « foi » voltairienne, encore moins une attitude religieuse. Il s'agit d'une nécessité purement philosophique sans laquelle il est impossible, d'après Voltaire, de produire un discours de savoir. Il est convaincu que certaines connaissances, dont la nature même de la matière, des lois de l'univers ou la première origine de toute chose, sont inaccessibles à l'esprit humain, trop imparfait pour atteindre de telles idées. Toute spéculation scientifique sur ces matières relève des égarements de l'imagination et témoigne de l'arrogance humaine. Les tentatives d'explication de la nature qui dériveraient d'une telle démarche sont donc à rejeter en raison d'un défaut méthodologique, voire épistémologique. Il faut toujours préférer une forme de scepticisme relatif, qui n'est pas le rejet de l'esprit scientifique, mais plutôt le refus de toute conclusion précipitée qui pourrait faire tomber l'homme dans l'erreur, « l'esprit de système » ou, pire, dans l'offense à l'égard de l'intelligence créatrice de l'univers.

Mais ce sont également ces mêmes principes qui le rendent imperméable aux nouvelles thèses scientifiques, notamment pour ce qui est des théories de la génération, de la variété des espèces, de la diversité des races humaines, de l'histoire de la nature et des structures de la Terre, et surtout de la puissance créatrice de la matière. Son refus de l'esprit de système l'amène à rejeter toutes les théories d'explication de la nature faisant reposer les phénomènes sur un principe ou un ensemble de principes qui ne seraient pas clairement démontrés. Or, comme le matérialisme de Diderot ou l'historicité (certes relative) développée par Buffon dans son œuvre reposent sur des principes épistémiques purement spéculatifs, Voltaire fait le choix de rester fidèle au seul principe qui lui semble absolument indiscutable : l'existence d'une intelligence suprême, ordonnatrice de l'univers, et ayant prévu dès l'origine un but bien précis pour chaque être dans l'économie universelle.

Si l'on peut admirer, avec Gerhardt Stenger, la rigueur de l'exigence philosophique de Voltaire, on est également forcé d'admettre que cette attitude conduit aussi le philosophe à des affirmations hasardeuses qui le placent parfois en porte-à-faux, comme par exemple lorsqu'il défend le polygénisme au point de se rapprocher de certaines des plus surprenantes (et hétérodoxes) idées du XVIII^e siècle, qu'il combat par ailleurs dans son œuvre. Bien évidemment, ceci est le résultat de l'aporie dans laquelle l'enferme son positionnement philosophique : l'impossibilité de penser la vie du point de vue biologique, du point de vue métaphysique (impossibilité de penser la nature et, encore moins, l'origine de la matière) et historique (refus des thèses diluvianistes et

catastrophistes, qui avaient « l'avantage » de fixer un point de départ à l'histoire de l'homme en faisant abstraction de la première origine). Certes, la pensée de Diderot ou de Buffon comporte d'autres formes d'apories. Mais là où ils osent des conjectures, quitte à bousculer leur positionnement épistémologique initial et à jouer aux limites de la fiction (quoique les théories de l'époque ne sont souvent des fictions que par rapport à nos propres critères de ce qu'est le discours scientifique), Voltaire reste figé dans une conception statique de la nature qui ternit un peu ses plus belles intuitions scientifiques.

Il serait sans doute trop injuste de tenir rigueur à Gerhardt Stenger de son indulgence à l'égard de Voltaire, d'autant que le travail d'édition proposé est à la hauteur de son engagement intellectuel : conformément aux exigences bien connues des *Œuvres complètes*, le volume offre aux lecteurs des présentations très informées, traduisant le dernier état de la recherche, et un appareil critique détaillé, permettant une lecture parfaitement éclairée des deux textes. En somme, une édition de qualité de deux écrits qui, sous des tonalités très différentes, attirent l'attention du lecteur sur un ensemble de sujets très complexes, profondément enracinés dans la pensée voltairienne et dans les débats des Lumières, et dont la richesse intrinsèque peut encore susciter un vaste débat intellectuel.

Maria Susana Seguin
Université Paul-Valéry Montpellier III

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 144A-144B, *Corpus des notes marginales*, t. 9, Spallanzani-Zeno, éd. Natalia Elaguina ; notes éditoriales par John Renwick, Gillian Pink et al., Oxford, Voltaire Foundation, 2018, li + 750 p.

On a plaisir à saluer l'achèvement du *Corpus des notes marginales de Voltaire* dans les livres de sa bibliothèque conservés à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, une formidable source de connaissances sur Voltaire lecteur et sur sa méthode de travail. Ce tome 9 et dernier du *Corpus* a été scindé en deux volumes. Le premier, le tome 144A des *Œuvres complètes*, relève les traces de lecture de Voltaire sur ses ouvrages, classés par ordre alphabétique, de Lazzaro Spallanzani, *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques, et la génération des corps organisés* à Apostolo Zeno, *Poesie drammatiche*. Dans le tome 144B sont publiées trois annexes, les notes éditoriales, et la « Liste détaillée des livres de Voltaire conservés aujourd'hui à Saint-Petersbourg en dehors de sa bibliothèque ». Deux index complètent cet instrument de travail. C'est dire l'importance de cet ouvrage qui met un point final au *Corpus des notes marginales* après l'avoir inventorié dans toute son ampleur. À l'issue de ce minutieux travail

de vérification sur tous ces livres, on peut apporter des révisions au catalogue datant de 1961 (dit « BV »), en signalant un certain nombre de cas litigieux ou problématiques.

Rendre compte de ce dernier tome permet de jeter un regard rétrospectif sur l'ensemble de cette monumentale entreprise, et d'abord, de rendre hommage à l'équipe internationale qui a œuvré à ce grand projet du *Corpus*, à toutes celles et tous ceux qui ont uni leurs forces au service de ce remarquable instrument de travail. Dans un avant-propos en russe, traduit en français et en anglais, Natalia Elaguina, qui a dirigé l'édition du *Corpus* dans les *Œuvres complètes de Voltaire* à Oxford, retrace son histoire, commencée à Saint-Petersbourg en 1969, avec la constitution d'une équipe de quatorze collaborateurs pour travailler au *Corpus*, puis la publication, de 1979 à 1994, dans le cadre d'un contrat entre la Bibliothèque publique et la maison d'édition Akademie-Verlag (Berlin) de cinq tomes de l'anonyme *À nosseigneurs de Parlement en la Grand' chambre assemblée* à Pierre-François Muyart de Vouglans, *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines* [de Beccaria], traduit de l'italien. Natalia Elaguina évoque ensuite la reprise du projet à la suite d'un colloque international organisé en 2002 par le groupe de recherche « Voltaire en son temps » (université Paris-Sorbonne) et la Société des études voltairiennes² : un nouveau contrat fut signé entre la Voltaire Foundation d'Oxford et la Bibliothèque nationale de Russie et le *Corpus* intégra les *Œuvres complètes*. De 2006 à 2012, les cinq premiers tomes furent réédités avec l'ajout d'articles consacrés à la bibliothèque de Voltaire et, dans le tome 5, l'ajout d'un « Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes (t. I-V)³ ». Les tomes 6 à 8 parurent respectivement en 2006, 2008 et 2012. L'appareil critique comprend désormais un très utile « Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes éditoriales » et une nouvelle version du commentaire. Ce neuvième tome clôt cette prestigieuse édition, et il se situe, comme les précédents, sous le signe d'une collaboration internationale. On y trouve le relevé des traces de lecture de 163 ouvrages (p. 1-358), suivi d'un « Supplément » comprenant six livres annotés par Voltaire et retrouvés par Sergueï V. Korolev dans le fonds des imprimés en langue étrangère de la Bibliothèque nationale de Russie (p. 695-739). Il complète un premier « Supplément » de sept ouvrages, lequel avait été publié dans le *Corpus*, t. 4⁴.

2 Voir les Actes de ce colloque dans la *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 7-127.

3 *OCV*, t. 1408 (2012), p. 937-945.

4 *OCV*, t. 139 (2011), p. 665-672. Les livres ont été découverts, au cours des années 1982-1984, par A. A. Poliakina ; l'identification, la publication des notes et le commentaire sont dus à L. L. Albina.

Avec cette publication s'achève la découverte de textes manuscrits de Voltaire dans les livres de sa bibliothèque conservés à Saint-Petersbourg⁵. Les « Principes de l'édition », en russe, en français et en anglais, fournissent des informations indispensables sur la constitution du corpus de ce dernier volume et énumèrent les noms de toutes celles et de tous ceux qui ont œuvré à ce travail collectif (p. xxv-xxxv; en français p. xxix-xxx). À la suite de nouvelles vérifications, le corpus ici traité a été établi par addition de vingt-quatre ouvrages dans lesquels le *Catalogue* de 1961 ne signalait pas la présence de traces de lecture, et par soustraction de vingt-deux ouvrages dans lesquels le *Catalogue* en signalait à tort la présence⁶. La répartition des tâches a été précisément indiquée. Elle montre à quel point un tel ouvrage nécessite de compétences, d'abord dans la préparation de l'édition par une équipe en Russie qui a suivi les principes de base fixés depuis le début de cette entreprise d'envergure, ensuite dans l'élaboration de l'apparat critique : les notes éditoriales et les deux index. Le commentaire éditorial, dû à une équipe réunie par la Voltaire Foundation, est très développé et ne comprend pas moins de 872 notes (p. 467-693). John Renwick, Gillian Pink et Edward Langille ont fourni les plus gros contingents d'annotations, mais on a aussi fait appel, pour un certain nombre de textes, aux contributions de collègues spécialistes d'une question ou d'un ouvrage (Graham Gargett, Paul Gibbard, Ethel Groffier, Michel Mervaud, Patrick Neiertz, Bertram E. Schwarzbach).

Comme pour tous les volumes précédents du *Corpus des notes marginales*, l'édition identifie les différentes traces de lecture : notes, soulignements, croix, papillons placés sur des mots, présence de signets, cornes en haut des pages ainsi que les techniques de marquage et l'exploitation des blancs de la page⁷. De multiples informations sont fournies à la fois sur « la typologie des traces de lecture », sur « la matérialité de la lecture », sur « la mise en page de la note »⁸. Vingt-neuf illustrations permettent de visualiser ces traces de lectures⁹. L'un des marqueurs de l'édition du *Corpus*, dès son premier tome, fut la reproduction et souvent la reconstitution de textes de Voltaire à partir de bribes de mots sur des papiers utilisés comme signets¹⁰. Ce tome 9 ne fait pas exception à la règle : par exemple, dans l'exemplaire de 1685 de l'*Histoire de la ville et de l'Etat de*

5 De nouveaux textes manuscrits dans d'autres livres de Voltaire conservés dans différents fonds feront l'objet d'un tome ultérieur.

6 Voir leurs listes dans les « Principes de l'édition », p. xxix (dans la version française de ce texte).

7 Voir par exemple le minutieux travail accompli sur l'ouvrage de Valerius Maximus qui relève des traits à l'encre et à la sanguine (p. 167-181), publication préparée par Nonna I. Chéina, et n. 428 : on ignore l'identité de ceux qui ont laissé ces traces de lecture.

8 Sur ces différentes façons d'aborder la note marginale, voir G. Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018 (compte rendu *infra*), p. 19-66, p. 67-100, p. 101-140.

9 Voir la liste des illustrations, p. xxi-xxii.

10 Voir *OCV*, t. 136 (2008), n. 9, 12, 15.

Genève de Jacob Spon, on trouve sur plusieurs signets des fragments manuscrits de Voltaire (p. 4-12) : il s'agirait ici de variantes de la requête *À messieurs les Parisiens* distribuée le 25 juillet 1760, la veille de la première représentation de *L'Écossaise*¹¹. Cette étude de la matérialité des signets a été conduite sans failles tout au long de ce volume. Des informations précises sont données dans une note éditoriale ; plusieurs textes ont été identifiés¹².

De manière générale, le commentaire éditorial est particulièrement soigné. Les objectifs poursuivis sont de procurer au lecteur des clés nécessaires pour l'usage du *Corpus*. Pour chaque ouvrage lu par Voltaire, une première note présente un auteur et une œuvre, les notes suivantes interprètent les traces de lecture laissées par Voltaire et indiquent l'usage qu'il a fait de ces documents de travail. Nous traiterons successivement ces deux points.

212

La règle scrupuleusement suivie pour tous ces livres de Voltaire, qu'ils soient ou non largement annotés, qu'ils comportent plus ou moins de traces de lecture, a été de faire précéder le commentaire des réactions de Voltaire lecteur par une première note très développée. On y trouve non seulement des précisions de base sur l'auteur et sur l'ouvrage, mais souvent une véritable monographie. Aux informations indispensables qui permettent des identifications, comme les indications biographiques sur l'auteur ou sur son œuvre s'ajoutent l'analyse des relations de Voltaire avec cet écrivain, et l'usage que celui-ci a fait de son œuvre en général, ce qui donne lieu à une vraie synthèse. Cette note devient en quelque sorte une notice qui fournit un mode d'emploi. Il paraît nécessaire de distinguer, sans épuiser la question, plusieurs types de ces « notices » selon l'ouvrage auquel il est fait référence ou, pour mieux dire, d'indiquer ce que le lecteur apprend dans ces différentes notices.

Tantôt cette première note familiarise avec un auteur ou un ouvrage peu connu de nos jours. Faire connaissance de Jacques Taillé, un ecclésiastique, disciple de Charles Rollin, dont il publia des abrégés de l'*Histoire ancienne* et de l'*Histoire romaine*, éclaire l'intérêt de Voltaire pour son *Abrégé chronologique de l'histoire de la Société de Jésus* datant de 1760 et joint au recueil factice « Abrege de la Societ[é] de Jesus¹³ ». Voltaire a laissé, dans cet ouvrage, une note : « jésuittes » (p. 57). On comprend mieux ce que ce mot, à valeur de repère, signifie lorsque l'annotation informe le lecteur sur l'orientation et le contenu de cet abrégé : ce texte « révèle un fort préjugé contre la Société de Jésus » comme une citation de sa préface l'indique et Voltaire a pu y rencontrer maints personnages : « saint François Xavier, le R. P. Couton, confesseur de Henri IV, le R. P. Girard, accusé

11 Voir n. 9, par G. Pink.

12 Voir, entre autres, n. 9, 117, 223, 372, 574, 733.

13 BV, p. 959.

d'avoir ensorcelé Catherine Cadière, et le R. P. Malagrida, brûlé dans le contexte de l'attentat contre le roi du Portugal le 3 septembre 1758 », toutes figures familières de son œuvre. Grâce à ce commentaire, la note marginale prend toute sa signification, elle signale un texte susceptible de fournir des arguments contre les jésuites. Mais pour ce faire, la consultation ou la lecture des livres que Voltaire a lui-même eus en mains est indispensable¹⁴. Autre exemple d'auteur et d'ouvrage qui ne font pas partie de la culture contemporaine : Pierre Taisand et sa *Coutume générale des pays et duché de Bourgogne*, parue à Dijon en 1698. Ce juriste, parent de Bossuet, né en 1644, mort en 1715, fit une belle carrière, il fut avocat général au parlement de Dijon, il devint trésorier de France en 1680¹⁵. Pour cet ouvrage, on a pu exploiter la correspondance de Voltaire, proposer une date d'acquisition de ce livre, en 1759-1760, enfin éclairer en passant une allusion dans ses lettres, après consultation précise de cet ouvrage.

Cette première étape d'un commentaire érudit dissipe des supercheries éditoriales du XVIII^e siècle : ainsi Voltaire, qui possède deux ouvrages de Maubert de Gouvest (*Histoire politique du siècle*, 1754, et *Trop est trop, capitulation de la France avec ses moines & religieux de toutes les livrées*, 1767), a peut-être ignoré que ce capucin défroqué avec lequel il eut des démêlés et auquel il imputa la publication du *Testament politique du cardinal Alberoni* et des falsifications de *La Pucelle* dans des éditions de Francfort de 1755 et 1756, était l'auteur des *Lettres du chevalier Robert Talbot, de la suite du duc de Bedford à Paris en 1762, sur la France*¹⁶.

Pour des documents historiques comme ce *Traité d'alliance entre l'auguste couronne de France et le louable Corps helvétique* (1777), et le *Traité d'amitié perpétuelle et de garantie de la part de la Russie entre Catherine II, impératrice de toutes les Russies et Stanislas-Auguste, roi, et la République de Pologne, signé à Varsovie le 24/13 février 1768 ; avec des observations par un confédéré de Bar* (1769) (p. 154), de longues notes introductives ont été nécessaires. Toutes deux concernent la Pologne. Le *Traité d'amitié perpétuelle* a exigé une mise au point précise sur l'affaire des dissidents qui éclaire les réactions de ce « confédéré de Bar » et sur les interventions de Voltaire¹⁷. La note sur le *Traité d'alliance* situe ce texte dans le contexte du premier partage de la Pologne en 1772¹⁸.

14 N. 103, par G. Pink. On pourrait multiplier les exemples de traces de lecture qui n'acquièrent de sens pour le lecteur du *Corpus* que grâce à un commentaire de l'annotateur. Voir par exemple les *Très humbles et très respectueuses remontrances de la Cour des comptes, aides et finances de Provence au roi* (p. 156) et n. 386 par J. Renwick sur l'affrontement entre la monarchie et les parlements.

15 N. 106, par G. Pink.

16 N. 108, par G. Pink.

17 N. 373 et 374, par M. Mervaud.

18 N. 370, par J. Renwick.

Lorsqu'il s'agit d'auteurs connus, souvent rencontrés dans les œuvres de Voltaire, la fonction de cette première note dans le commentaire éditorial prend d'autres directions. Une mise au point sur les relations que Voltaire a pu entretenir avec certains de ses contemporains s'impose, comme avec Lazzaro Spallanzani (1729-1799). Deux ouvrages annotés de ce savant italien figurent dans sa bibliothèque, *Nouvelles recherches sur les découvertes microscopiques, et la génération des corps organisés* (1769), et *Programme ou Précis d'un ouvrage sur les reproductions animales* (1768) (p. 1). Une première note éditoriale rappelle la carrière de ce professeur d'histoire naturelle, l'évolution de sa relation épistolaire avec Voltaire, l'intérêt que ce dernier manifeste pour ses ouvrages étant donné qu'ils mettent en cause les théories de Needham¹⁹, d'où leur caution évoquée dans *La Défense de mon oncle* et l'article « Colimaçons » des *Questions sur l'Encyclopédie*. De même, en liaison directe avec la biographie de Voltaire, on peut consulter les premières notes sur les ouvrages d'hommes de lettres du XVIII^e siècle, par exemple celles sur Toussaint, sur Trublet, sur Vernet²⁰. Pour tous les autres auteurs, de petites monographies sur l'homme et l'œuvre, incluant leurs références voltairiennes, ont été rédigées faisant le point, en fonction du corpus étudié dans ce tome, sur sa fréquentation d'auteurs très variés, comprenant des historiens latins, des historiens modernes, des philosophes, des ecclésiastiques, des médecins, des voyageurs, des poètes qui tous bénéficient de cette première note informative.

L'essentiel du commentaire éditorial consiste à interpréter les différentes traces de lecture laissées par Voltaire dans ces 163 ouvrages. Le grand nombre de *marginalia* signale l'importance que certains ouvrages ont eue pour Voltaire, par exemple *The Divine Legation of Moses* de William Warburton (p. 284-303)²¹. Lorsque Voltaire possède deux éditions du même ouvrage, on peut apprécier sa double lecture²². Il paraît difficile, dans le cadre de ce compte rendu, de donner une idée suffisante de l'ampleur du travail accompli, de la somme de recherches pointues, précises et méticuleuses que ce tome 9 du *Corpus* a exigée de tous ceux qui ont collaboré à son élaboration. D'abord, à tout seigneur, tout honneur, on évoquera la note marginale à proprement parler. La note-repère se limite souvent à un seul mot. Dans *Tela ignea satanae* de Johann-Christoph Wagenseil (1681), Voltaire a écrit en haut d'un signet « pander[a] » (p. 275). Il s'agit de l'adultère de Myriam, la coiffeuse, avec un soldat, Panther, rapporté

¹⁹ N. 1, par G. Pink.

²⁰ François-Vincent Toussaint, n. 368, par J. Renwick ; Nicolas-Charles-Joseph Trublet, n. 401, par E. Langille ; Jacob Vernet, n. 521, par Graham Gargett.

²¹ N. 672-706, par J. Renwick.

²² Voir, par exemple (p. 4-15), la double lecture de Jacob Spon, *Histoire de la ville et de l'Etat de Genève*, dans des éditions de 1685 et de 1730.

dans le *Toldoth Jeshu*, et dont fut accusée la Vierge Marie. Dans le recueil d'écrits juifs polémiques contre le christianisme que Wagenseil (1633-1705), un orientaliste hébraïsant allemand, avait publié, Voltaire note par ce mot une histoire discréditant la Vierge Marie et la conception de Jésus. Un commentaire savant s'efforce de dater cette remarque. Or, Voltaire exploite avec jubilation cette histoire lorsqu'il évoque la naissance du christianisme. Ainsi Wagenseil, qui était « partisan de la conversion des Juifs au christianisme », a fourni un argument à la veine antichrétienne voltairienne, même si celui-ci avait eu vent, grâce à Bayle, de cette calomnie contre Marie²³.

Comme dans l'ensemble du *Corpus*, d'autres notes enregistrent, sous une forme très brève, et parfois elliptique, des réactions de Voltaire qui auront maints prolongements dans son œuvre. Souvent elles indiquent des sources, et leur valeur documentaire est indéniable. Il en est de même des signets, porteurs ou non de notes, des papillons, des coins cornés, des soulignements et autres traces de lecture. Il n'est que de consulter l'« Index des œuvres de Voltaire citées dans les notes éditoriales » pour constater que cette annotation entretient maintes relations avec ses ouvrages, et tout particulièrement avec les *Carnets*, le *Dictionnaire philosophique*, l'*Essai sur les mœurs*, les *Questions sur l'Encyclopédie*, *Le Siècle de Louis XIV*. Plutôt que d'énumérer des exemples illustrant cette problématique générale du *Corpus*, on signalera quelques faits notables. Tout chercheur consultant le *Corpus des notes marginales* pour une édition critique s'est heurté à une difficulté quant à la présence de signets muets, simplement placés entre deux pages. Il n'est pas toujours aisé de retrouver l'édition consultée par Voltaire afin de connaître le contenu de ces pages ayant attiré son attention. On est particulièrement reconnaissant de trouver la solution à cette question, par exemple à propos du signet placé p. 6-7 et des « pages unies d'une corne en haut de page », p. 7-10 de *La Religion d'un honnête homme, qui n'est pas théologien de profession*, traduit de l'anglais de Edward Synge (p. 55). Ces pages « concernent les différents degrés possibles de certitude, et la mesure dans laquelle les hommes peuvent être certains que Dieu existe²⁴ ». Les signets muets peuvent être très nombreux, comme dans le *Traité des superstitions* de Jean-Baptiste Thiers (p. 103-104), d'où l'utilité du commentaire qui les éclaire²⁵.

Le tome 144B comprend, dans l'Annexe 1, le relevé des traces de lecture dont on n'a pas identifié l'origine dans le tome 3 du *Nouveau théâtre italien* (l'hypothèse la plus plausible serait Mme du Châtelet); dans l'Annexe 2, la liste de dix-sept ouvrages portant des corrections de la main de Voltaire;

23 N. 649 et 651, par B. E. Schwarzbach.

24 N. 91, par G. Pink.

25 N. 211-223, par J. Renwick.

dans l'Annexe 3, cinq livres de la bibliothèque de Voltaire annotés par des contemporains (p. 359-424, 425-451, 453-465). Ce tome s'achève avec la « Liste détaillée des livres de Voltaire conservés aujourd'hui à Saint-Petersbourg en dehors de sa bibliothèque » établie par Sergueï V. Korolev qui énumère 112 ouvrages ayant appartenu à la bibliothèque de Voltaire, neuf livres figurant dans la liste de Henri Rieu, mais absents du catalogue de Ferney, quarante-cinq cas douteux, seize exemplaires non signalés dans le catalogue de Ferney, et enfin deux exemplaires mentionnés dans la liste de Rieu, mais absents de la Bibliothèque nationale de Russie et de celle de l'Ermitage. La description de chaque livre comprend une version abrégée du titre, les particularités de la reliure, la cote du volume, l'indication de la présence du volume dans la liste Rieu, la mention du livre dans le catalogue de Ferney.

216

Il va de soi qu'il faut saluer l'exigeante érudition de ce tome 9 du *Corpus des notes marginales de Voltaire*, mais cet ouvrage destiné aux chercheurs s'immergeant dans des précisions de précisions, peut réserver des petits plaisirs à tout lecteur dans la mesure où il se met en contact avec l'esprit toujours en éveil de Voltaire. Dès les premières pages, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe, depuis 1740 jusqu'à la paix générale signée à Aix-la-Chapelle* du baron Jean-François de Spon, Voltaire marque son territoire, écrivant en marge, et peut-être pour la postérité²⁶ : « tout / cela / est de / moy / jecrivis / cette / lettre » (p. 15). Au fil des pages, on y rencontre, dans les marges de l'*Histoire de France* de Paul-François Velly, ses jugements à l'emporte-pièce : « sottise », « bêtise », « le celè / bre auteur / a dit une sottise », ses apostrophes : « qui te l'a / dit et / qu'importe », « eh pau / vre / homme ! / est ce quil / y avait / alors des / armoiries ? » (p. 189-219).

Rien ne vaut sans doute le voyage à Saint-Petersbourg, l'émotion qui saisit, dans la Bibliothèque nationale de Russie, en voyant ces ouvrages provenant de Ferney et encore plus ces notes, ces multiples traces de lecture de Voltaire où se devine une main impatiente. Mais ce *Corpus*, enfin achevé, ressuscite pour tous un Voltaire lecteur et, pour reprendre le titre du livre de Gillian Pink, un « Voltaire à l'ouvrage ». Tout a été fait pour faciliter les recherches présentes et futures. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont accompli ce travail.

Christiane Mervaud
Université de Rouen

26 Voir n. 25, par G. Pink.

Ce volume sur la réception de Voltaire – l'homme et l'œuvre – constitue la suite de *Voltaire in Holland, 1736-1745*, publié chez Peeters en 2011²⁷. Dans ce second volet, Kees van Strien adopte le même format que celui qui le précède : l'ouvrage se divise en deux, une première partie comportant onze chapitres qui étudient certains aspects de la carrière littéraire de Voltaire, suivie d'une seconde partie qui présente des lettres et des extraits de journaux correspondant aux thèmes des chapitres de la première partie. Cette étude fait preuve d'un travail très pointilleux et très approfondi sur les archives et la presse hollandaises francophones et néerlandophones. Elle révèle les traces écrites de la réputation de Voltaire, de la réception de ses ouvrages, et de ses démêlés avec éditeurs, journalistes et ennemis littéraires.

Au premier chapitre, l'auteur résume la présence voltairienne dans la presse hollandaise. Il n'est pas étonnant que ce grand auteur soit très présent : on s'intéresse énormément aux aléas de sa vie personnelle et à ses ouvrages. Le chapitre II porte sur ses relations avec le journaliste et historien Jean Rousset de Missy (1686-1762)²⁸. Rousset (qui figure souvent dans le premier volume de *Voltaire in Holland*) est un personnage important grâce à sa production prolifique – périodiques, histoire contemporaine et analyse politique, compilations sur le droit public –, mais aussi parce qu'il s'agit d'un ennemi acharné de Voltaire depuis la brouille de ce dernier avec Jean-Baptiste Rousseau, lequel faisait partie du cercle de Rousset. En 1736, Voltaire s'en prit à J.-B. Rousseau dans son *Épître sur la calomnie* ; par la suite, Rousset le dénonça comme l'auteur du texte dans la *Bibliothèque française*, consommant ainsi une rupture dont les conséquences iront grandissant. Rousset guette effectivement les opportunités de nuire à la réputation de Voltaire en éditant les *Voltariana* (1748) et *Les Mensonges imprimés* (1750), deux ouvrages dont le seul but était de ternir la réputation du philosophe. Rousset affirme dans une lettre à son ami Prosper Marchand que « Ce faquin [Voltaire] pousse si loin ses impertinences qu'on ne peut trop le punir » (p. 30). *L'Épilogueur moderne*, périodique politique et littéraire dont Rousset est le rédacteur principal, lui sert de véhicule pour exposer les différends entre Voltaire et ses éditeurs, traités de manière très objective dans le chapitre IV qui retrace la genèse de l'*Essai sur les mœurs*. En effet, ce sont les interventions de Rousset qui forment en quelque sorte le fil conducteur des chapitres II à IV. Aussi est-il un peu décevant pour

27 Voir le compte rendu de Samy Ben Messaoud : *Revue Voltaire*, n° 13 (2013), p. 335-342.

28 Voir Christiane Berkvens-Stevelinck et Jeroom Verduynde, *Le Métier de journaliste au dix-huitième siècle. Correspondance entre Prosper Marchand, Jean Rousset de Missy et Lambert-Ignace Douxfils*, SVEC, 312 (1993).

le lecteur que Kees van Strien se borne à constater les faits de cette relation, si cruciale pour une compréhension de la réception de Voltaire en Hollande, sans jamais porter de jugement ni faire le lien entre ces faits et des phénomènes de réception de textes ou d'autres débats critiques (comme, par exemple, l'opinion publique et la célébrité, Voltaire et la critique littéraire de ses contemporains, ou encore les réseaux de la République des Lettres).

218 Dans les chapitres suivants, l'auteur présente les réactions de la presse hollandaise à la publication des grandes éditions des œuvres complètes de Voltaire (celles de 1756 et 1768), à la réception de *Candide* (« indécent », « monstrueux », p. 117, 119) et aux contributions de Voltaire à l'*Encyclopédie* (chap. V). Vient ensuite (suivant pour la plupart l'ordre chronologique ; il sera question du chap. VI plus loin) la réception des moments forts de la carrière de Voltaire, notamment l'affaire Calas et la rédaction du *Dictionnaire philosophique* (chap. VII). On remarque surtout l'omniprésence de Voltaire dans la presse hollandaise au cours des années 1760 et le fait que ce pays protestant ne se montre guère indulgent envers le défenseur de Calas quand celui-ci dénonce les excès de la religion chrétienne. Le chapitre VIII sur Gerard Roos, défenseur de Voltaire et de la pensée voltairienne, nous permet de comprendre l'influence du philosophe sur un public instruit. Héritier d'une famille marchande aisée, Roos, qui n'a jamais exercé de profession, s'érigea en promoteur des idées de Voltaire lorsqu'il publia en 1768 un mélange d'extraits de ses ouvrages traduits en néerlandais : *Mengelwerken van wysbegeerte, geschied- en letterkunde* (*Mélanges philosophiques, historiques et littéraires*), tout en s'attaquant au ministre calviniste Petrus Hofstede (1716-1803), qui avait pris Voltaire pour cible dans ses commentaires sur la Bible (dont un extrait est reproduit p. 394-395).

Les traductions de Voltaire pour un public néerlandophone sont le sujet du chapitre X. À la différence des autres chapitres de cet ouvrage, celui-ci présente davantage d'analyse : l'auteur explique la façon dont les traductions (souvent bâclées) des textes de Voltaire sont très souvent des adaptations plutôt que de véritables traductions, entreprises par des anonymes connaissant mal le français. Dans le dernier chapitre, l'auteur insiste sur l'importance de la presse francophone hollandaise quant à la circulation des informations sur l'opposition du clergé français à l'idée d'un enterrement catholique pour Voltaire. Après la seconde partie de l'ouvrage – composée de lettres, articles de presse et autres documents rares ou inédits commentés par Kees van Strien –, on trouve trois appendices : les portraits des visiteurs hollandais de Voltaire (dont Isabelle de Charrière) ; les lettres de celui-ci à l'imprimeur-libraire Jean Néaulme ; et enfin des précisions sur la correspondance entre Jean Rousset de Missy et Prosper Marchand.

Dans sa préface, Kees van Strien dit avoir évité d'inclure ses propres jugements sur les affaires qu'il décrit, permettant ainsi à ses lecteurs de juger eux-mêmes (p. vi). À vrai dire, cette approche est problématique, à moins que l'auteur ne reproduise tous les documents encore existants sur les affaires qu'il décrit (ce qui serait impossible). Qu'on le veuille ou non, l'historien est *toujours* juge de ce qu'il présente aux lecteurs, ne serait-ce qu'en choisissant son corpus. Un exemple qui en dit long sur les failles de cette approche se trouve au chapitre VI, où il est question des lettres de Voltaire destinées à la publication. L'auteur raconte la dispute entre Voltaire et Isaac de Pinto, un écrivain juif né à Amsterdam, sur la présentation des Juifs dans la *Collection complete* de ses œuvres publiée chez Cramer en 1756. Des extraits de ces échanges furent reproduits dans la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts* en 1762. Voltaire, dans sa réponse aux plaintes d'Isaac de Pinto, l'assure qu'il corrigera le passage blessant de l'article « Des Juifs » dans la prochaine édition. Or, il ne le fera pas²⁹, mais Kees van Strien, se bornant à raconter les dires des protagonistes, ne nous le dit pas. Certes, ce fait est étranger à la question de la réception de Voltaire en Hollande, mais raconter ces échanges et ce qu'en disent les journalistes sans les commenter risque tout de même de nous tromper sur la vérité historique.

Malgré les réserves émises ci-dessus, cet ouvrage n'en demeure pas moins riche et stimulant à plusieurs égards : on apprécie surtout le souci d'exhaustivité et l'érudition de l'auteur qui, à travers ce second volume sur la réception de Voltaire en Hollande (et celui que le précède), donne un outil indispensable pour les spécialistes de Voltaire et ceux qui s'intéressent à la réception de la pensée des Lumières en Europe au XVIII^e siècle.

James Hanrahan
Trinity College Dublin, the University of Dublin

Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018, 270 p.

Prenant pour corpus d'étude les notes dites « marginales » apposées par Voltaire dans les ouvrages de sa bibliothèque, la monographie de Gillian Pink met au jour les traces laissées par son activité de lecture, et fait voir ce qui peut constituer l'une des premières étapes du processus de rédaction de ses œuvres. Son travail clair et synthétique, pourvu de nombreuses illustrations des traces décrites, propose une très intéressante mise au point sur un corpus dont l'unité n'a rien d'évident, et qui jusqu'alors n'avait fait l'objet que d'études ponctuelles, par ailleurs souvent mises à profit par l'auteure elle-même (la bibliographie

²⁹ Voir *OCV*, t. 45B (2010), p. 95.

finale constituant un outil de référence indispensable sur le sujet). Alors que sont parus en 2018 les deux derniers tomes du *Corpus des notes marginales* tel qu'il a été initialement conçu³⁰, dont la publication avait été initiée en 1979 par la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, on lira donc ici un ouvrage de référence proposant tant une synthèse sur différents aspects matériels de ces *marginalia* que des pistes de réflexion pour leur interprétation globale ou spécifique, et qui s'appuie régulièrement sur la comparaison avec les pratiques des contemporains en matière d'annotation.

220

Les premiers chapitres tentent de rendre compte de manière raisonnée des différentes traces de lecture laissées dans les ouvrages (chap. 1, « Typologie des traces de lecture »), et de retracer les différents processus expliquant l'aspect matériel actuel des volumes tels qu'ils sont conservés (chap. 2, « La matérialité de la lecture »), ainsi que d'explicitier les choix ou préférences de Voltaire pour placer et rédiger ses annotations, tant à l'échelle de la marge qu'à l'échelle du volume entier (chap. 3, « La mise en page de la note »). Le chapitre suivant présente quelques cas particuliers permettant d'appréhender les relations que l'annotation entretient avec la rédaction des œuvres, en examinant notamment la question des avant-textes que sont les carnets de notes de Voltaire (chap. 4, « *Marginalia* et documents de travail »). Le dernier chapitre propose enfin une analyse de l'esthétique même des notes, considérées comme pratique d'écriture à part entière (chap. 5, « Vers une poétique des *marginalia* »). Par l'alternance d'études de cas particulières et de mises en perspective générales, Gillian Pink brosse un cadre descriptif dans lequel pourront s'inscrire de futures études, que la conclusion passe par ailleurs utilement en revue.

Si les amateurs de Voltaire sont habitués aux travaux consacrés à l'examen des *marginalia* portés sur tel ou tel ouvrage particulier, l'étude offre ceci de neuf qu'elle met en lumière des aspects plus concrets relatifs à la matérialité des ouvrages conservés par Voltaire dans sa bibliothèque. Se trouvent ainsi distinguées de véritables traces de lecture, témoignant de réactions ou d'interprétations, dont il reste parfois à déchiffrer la signification et les relations (comme la présence de croix ou de traces à la pointe sèche), et d'autres traces servant à régir la bibliothèque dans son ensemble ou les différentes opérations de reliure et de marquage des ouvrages. En décrivant les papillons, signets et annotations destinés au relieur, Gillian Pink propose un intéressant éclairage sur la fabrique même des livres, et sur la façon dont l'écrivain s'est constitué de manière réfléchie une bibliothèque de travail à son usage. Outre les éventuels indices de datation relative que fournit l'étude matérielle des

30 OCV, t. 144A-144B (2018). Voir le compte rendu *supra*. Un *Supplément*, avec les *marginalia* de Voltaire conservés en-dehors de la Bibliothèque nationale de Russie, est prévu.

marginalia (étude des encre ; annotations rognées ou non), et l'identification des strates de lecture qu'elle permet, Gillian Pink souligne aussi les indications fournies par l'emplacement même des annotations, en lien notamment avec les réactions polémiques. S'esquisse ainsi une typologie allant des réactions très dépréciatives consignées de façon visible à des endroits stratégiques des ouvrages (marques ostensibles potentiellement destinées à une lecture par des tiers, comme Gillian Pink en émet l'hypothèse ?), à une lecture peut-être plus intéressée – même si celle-ci ne témoigne pas d'un assentiment aux propos tenus par l'auteur – ayant pour horizon une utilisation dans les œuvres à venir.

C'est évidemment ce dernier aspect qui a le plus intéressé les chercheurs, et auquel Gillian Pink consacre son quatrième chapitre, pour s'interroger sur la relation que ces annotations entretiennent avec d'autres stades du travail de rédaction, dans une perspective de génétique textuelle. Les exemples abordent les liens plus ou moins directs que les notes entretiennent avec le texte « fini » publié dans l'œuvre, et envisagent les passages dans d'autres lieux d'élaboration de la pensée, en particulier les carnets de notes, dont l'exploration systématique reste à faire. Au-delà des pistes interprétatives suggestives que peuvent fournir les études de cas spécifiques, on retiendra de ces éclairages sur la méthode de travail de Voltaire qu'ils font l'hypothèse, parfois difficile à confirmer, malheureusement, étant donné le caractère très parcellaire des éléments qui en subsistent, du rôle actif des secrétaires chargés d'assembler eux-mêmes dans un manuscrit mis au net des matériaux divers dont font partie les livres annotés.

C'est donc bien un Voltaire « à l'ouvrage » que nous donne à observer Gillian Pink, en restituant par l'étude de ces traces les diverses opérations auxquelles l'écrivain se livre avant que ne naisse, souvent loin d'un effet de génération spontanée, un texte qui constitue pour partie une forme de réponse à une ou plusieurs (re-)lectures préalables. Au-delà de l'identification des sources, il s'agit donc de reconstituer un processus réflexif et rédactionnel souvent demeuré impalpable, et l'étude s'avère sur ce point captivante pour tout voltairiste.

Myrtille Méricam-Bourdet
Université de Lyon (Lyon 2)

En sortant par l'entrée principale du château de Ferney, récemment rouvert au public, les touristes sont souvent surpris de tomber sur une toute petite église. Sur sa façade on lit « *Deo erexit Voltaire M.DCC.LXI* ». Les spécialistes de Voltaire, quant à eux, connaissent bien ce simple bâtiment et les sentiments divers qu'il inspira au maître du château, son envie de le démolir et son empressement à l'embellir et à l'agrandir.

Le Voltaire qu'Antonio Gurrado nous présente est précisément un Voltaire affairé à rebâtir une église après en avoir détruit une autre. C'est un Voltaire réformateur qui diffère à plusieurs égards de l'image simpliste que la modernité en a construit. Infatigable adversaire de l'intolérance, de temps à autre il revendique toutefois fièrement, pour les raisons les plus variées, son appartenance à l'Église, et même à l'Église catholique : il le fait, par exemple, dans un post-scriptum ajouté au *Traité sur la tolérance*³¹ ou bien dans son unique lettre au juif Isaac de Pinto, qu'il signe « V. chrétien, gentilhomme ord. de la chambre du roi très chrétien » (D10600). Célèbre pour sa propagande anti-jésuitique, il regarde d'un œil curieux l'établissement de la Compagnie au Paraguay qui lui paraît « à quelques égards le triomphe de l'humanité³² ». Ennemi juré de la superstition, il reconnaît l'importance du dogme de l'immortalité de l'âme et l'utilité sociale d'une religion capable d'inspirer au peuple la crainte des châtiments éternels : « Quoi » écrit-il en s'adressant à Moïse qui, comme William Warburton l'avait déjà fait remarquer, ne fait aucune mention dans le Pentateuque des peines infernales, « vous connaissez un dogme aussi réprimant, aussi nécessaire au peuple [...] et vous ne l'annoncez pas expressément ? [V]ous êtes un homme très mal avisé, si étant instruit de ce dogme vous n'en avez pas fait la base de votre religion³³. »

L'utopie de Voltaire est celle d'une société déiste universelle. Son projet pour y parvenir, comme Antonio Gurrado nous l'explique dans son livre, s'articule en deux phases : une *pars destruens* et une *pars construens*. La phase négative consiste en l'écrasement des « religions dominantes », c'est-à-dire de toute religion qui, à un moment donné, est parvenue à contrôler le pouvoir séculier afin de s'imposer, au détriment des autres cultes. Comme on peut bien l'imaginer, les invectives voltairiennes les plus violentes s'adressent à la religion catholique et à la théocratie juive, à partir de laquelle on peut considérer que l'autorité pontificale a évolué. Afin de discréditer ces religions, Voltaire suit des voies

31 *OCV*, t. 56c (2000), p. 254.

32 *Essai sur les mœurs*, *OCV*, t. 26A (2013), p. 299-300.

33 Article « Enfer », *Dictionnaire philosophique*, *OCV*, t. 36 (1996), p. 52.

différentes. Premièrement, il en souligne la nature violente, même brutale. L'histoire du prêtre Samuel qui égorge le roi Agag épargné par Saül et « le coup[e] en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie³⁴ » devient chez Voltaire l'incarnation même des dangers de la théocratie. C'est dans ce même contexte que s'inscrit la critique voltairienne de fanatiques tels que Gabriel Malagrida, Robert-François Damiens et François Ravaillac, et des atrocités perpétuées par l'Inquisition. Deuxièmement, Voltaire entreprend de redonner aux événements bibliques, et notamment vétérotestamentaires, leur véritable dimension historique. De cette façon, il parvient à révéler la nature particulière des prétendues alliances contractées entre Dieu et les prophètes hébreux, dont Abraham et Moïse. S'étant ainsi acharné contre la religion juive, Voltaire s'empresse de discréditer le christianisme en soulignant l'étroit rapport qui existe entre ces deux religions : « Jésus », écrit-il dans le *Discours de l'empereur Julien*, « naquit Juif, vécut Juif, mourut Juif³⁵. » Enfin, Voltaire fulmine contre Pierre, Constantin, l'Église catholique, et ce qu'il appelle, dans *L'Examen important de milord Bolingbroke* « la tyrannie des papes³⁶ », tous coupables, d'après lui, d'avoir entièrement bouleversé le message du Christ.

La partie *construens* du projet consiste à remplacer les religions dominantes par ce que Voltaire appelle, dans le *Sermon des cinquante*³⁷, « la religion pure », voire par le déïsme (ou « théïsme »), dont il présente les avantages, par exemple dans les cinq derniers chapitres de *l'Histoire de l'établissement du christianisme* (1777). Contrairement aux religions dominantes, le déïsme est, par sa nature même, universel : comme Voltaire lui-même le dit à l'article « Athée » du fonds de Kehl, il « se rencontre au milieu de toutes les religions³⁸ ». En tant que religion politique par excellence, cependant, le déïsme se prête aisément à la création d'une nouvelle théocratie universelle, destinée, selon Voltaire, à assurer le bonheur des générations à venir. Et voici précisément, dans les similarités indéniables entre le déïsme et les religions dominantes, entre théocratie déïste et théocratie judéo-chrétienne, le paradoxe fondamental qu'Antonio Gurrado a dévoilé.

Les mérites de ce livre, d'ailleurs, ne se bornent pas là. Une grande clarté argumentative s'accompagne d'une profonde connaissance des œuvres de Voltaire, jusqu'aux textes les moins étudiés. Une parfaite familiarité avec le texte biblique permet à l'auteur de révéler les façons dont Voltaire réinterprète à son avantage maints passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est

34 Article « Jephthé », dans *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 42A (2011), p. 341.

35 OCV, t. 71B (2005), p. 340.

36 OCV, t. 62 (1987), p. 339.

37 OCV, t. 49A (2010), p. 71.

38 OCV, t. 34 (2016), p. 168.

ce que Voltaire fait à l'article « Genèse » du *Dictionnaire philosophique*, dans *La Bible enfin expliquée*, ou encore à l'article « Religion » des *Questions sur l'Encyclopédie*, où il nous offre un portrait du Christ en parfait déiste : « Je [...] disais simplement [à mes compatriotes], Aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même, car c'est là tout l'homme. Jugez si ce précepte n'est pas aussi ancien que l'univers ; jugez si je leur apportais un culte nouveau³⁹. » Ainsi faut-il saluer la contribution d'Antonio Gurrado en démontant l'image artificielle et simpliste d'un Voltaire immanquablement hostile à la religion.

224

Si les références aux textes voltairiens sont, comme on vient de le dire, très nombreuses et fort à propos, on est frappé, en lisant *La Religione dominante*, par le peu de renvois à la littérature secondaire. À titre d'exemple, la discussion sur le concept de l'honnête homme (chap. 5) aurait beaucoup profité de l'inclusion de quelques références à *The Aristocrat as Art: A Study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth- and Nineteenth-Century Fiction* de Domna Stanton, ou bien aux travaux d'Antoine Lilti qui, dans son célèbre *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, s'attarde précisément sur la question des racines chrétiennes du concept de l'honnêteté. Les renvois à d'autres auteurs du XVIII^e siècle sont, eux aussi, assez rares, si ce n'est peut-être aux textes que Voltaire utilise en écrivant ses ouvrages, tels que les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Boulanger, le *Commentaire littéral* d'Augustin Calmet, ou l'*Essai sur l'homme* de Pope. Une comparaison avec Diderot et sa « théorie des trois codes », étudiée par Gerhardt Stenger, aurait été, par exemple, fort utile. D'ailleurs, si d'une part l'auteur prête toujours beaucoup d'attention à l'histoire des textes de Voltaire et à leur évolution, de l'autre il néglige parfois leur nature littéraire.

Cela dit, le livre d'Antonio Gurrado nous semble apporter une contribution fondamentale à l'étude de la religiosité de Voltaire, contribution qui, en montrant la complexité de la pensée voltairienne, suscite de nombreuses questions sur l'idéologie politique du patriarche et notamment sur sa disposition envers le peuple.

Ruggero Sciuto
Hertford College, University of Oxford

39 *OCV*, t. 43 (2013), p. 140-141.

Voltaire, *Pensées, remarques et observations*, préface de Nicholas Cronk, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers rouges », 2018, 126 p.

Avec le projet des *Œuvres complètes de Voltaire* (en cours depuis cinquante ans à la Voltaire Foundation d'Oxford) touchant à son terme, s'affirme un intérêt toujours plus prononcé des chercheurs pour tout ce qui se soustrait à la notion d'œuvre et comprend le corpus hybride des « notes », à savoir les carnets d'extraits, les feuillets de la main de Voltaire ou de ses secrétaires, les études préparatoires, les cahiers de voyage, les fragments de manuscrit et/ou leurs copies. Treize cahiers ont été édités pour l'édition d'Oxford par Theodore Besterman en 1968 dans deux volumes parus sous le titre commodément flou de *Notebooks*, auxquels se sont ajoutés en 1976 un supplément, puis en 2009 de nouvelles notes publiées par Andrew Brown⁴⁰. L'édition du *Corpus des notes marginales* issues des livres de la « Bibliothèque de Voltaire » à Saint-Pétersbourg est également en voie d'achèvement puisque le volume 9 (allant jusqu'à la lettre Z) vient de paraître⁴¹. Reste encore un volume qui concernera les notes des livres et manuscrits épars se trouvant en dehors de la Bibliothèque nationale de Russie annoncé pour 2019. Dans son ouvrage récent⁴², Gillian Pink a récemment livré une analyse précise et précieuse des traces laissées par Voltaire dans les marges de ses livres.

En publiant les *Pensées, remarques et observations* jusqu'alors « quasi-inédit[es] » (p. 9) de Voltaire, la collection des « Cahiers rouges » de Grasset ouvre ce champ tenu jusqu'alors dans l'espace confidentiel des éditions savantes et de leurs avertis lecteurs rats de bibliothèque à un public plus large, curieux d'un Voltaire informel, encore en chantier. Ce recueil comprend des anecdotes, des maximes, des notes et des citations sur divers sujets relatifs à l'histoire, la religion et la langue française, compilés entre 1743 et 1778, année de la mort de Voltaire. On y reconnaît le Voltaire-lecteur, avide de formules brèves et souvent ironiques, de traits d'esprit ou de détails curieux issus des annales historiques. Le titre du recueil posthume paraît une première fois en 1802 (an X) dans un contexte où l'héritage voltairien est tant associé à des enjeux politiques qu'il pourrait faire douter de sa véracité. Mais une version similaire de 1786, issue d'une copie du manuscrit disparu, en confirme l'authenticité. Dans sa préface, Nicholas Cronk, directeur de la Voltaire Foundation à Oxford qui s'est notamment distingué par de nombreux ouvrages sur les pratiques de lecture et d'écriture chez Voltaire, s'interroge sur le statut de ces notes éparses. Dans cette préface, il montre que ce recueil de notes plonge non seulement

40 « Des notes inédites de Voltaire : vers une nouvelle édition de ses carnets », *Cahiers Voltaire*, n° 8 (2009), p. 61-80.

41 Voir le compte rendu *supra*.

42 *Voltaire à l'ouvrage*, Paris, CNRS éditions, 2018. Voir le compte rendu *supra*.

au cœur de l'histoire des manuscrits voltairiens après 1778, mais qu'il permet aussi de réfléchir à l'évolution du statut de l'auteur moderne face à une opinion publique toujours plus puissante au cours du XVIII^e siècle. À l'encontre d'une approche cherchant à déceler dans les manuscrits non édités l'intimité d'un auteur notoirement peu enclin aux épanchements autobiographiques ou une forme de monologue intérieur « imprimé à la dérobée » qui donnerait accès « au vrai Voltaire », Nicholas Cronk insiste sur le caractère dialogique de ces notes. Elles visent un public à convaincre et à séduire de son combat contre les préjugés et l'ignorance qui ne surprendra pas les lecteurs de *Candide* ou des *Lettres philosophiques*. De même que Voltaire s'est prêté, de bonne grâce et avec humour, au jeu des portraits et caricatures du Genevois Jean Huber, qui le peignait en train d'enfiler son pantalon à la descente de son lit, il a su répondre et aussi se jouer de la curiosité du grand public pour l'intimité des auteurs célèbres en offrant à l'occasion à des proches des livres annotés de sa plume ou, comme dans le cas de ce recueil, des notes compilées au fil des ans. Ainsi, comme le montre Nicholas Cronk, ce texte relève moins d'une « causerie » intime avec lui-même, comme l'annonçait l'*Avant-propos* de 1802, que d'un dialogue à l'adresse des fidèles auxquels il livre ses pensées en train de se faire et dont il devait bien savoir qu'elles relèveraient, tôt ou tard, du domaine public. Avec cette édition chez Grasset, voilà chose faite.

Vanessa de Senarclens
Humboldt-Universität zu Berlin